

# MINORITÉS MUSULMANES

DANS LE

ROYAUME HINDOU DU NÉPAL

*par*

M. GABORIEAU

NANTERRE

LABORATOIRE D'ETHNOLOGIE

1977

*Cet ouvrage a été publié avec le  
concours du Centre national de  
la recherche scientifique et de  
l'Université de Paris X.*

© LABETHNO 1977  
Service de publication  
Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative  
Université de Paris X, 92001 Nanterre  
7703

ISBN : 2-901161-04-9

## A V A N T - P R O P O S

Le présent travail sur les musulmans du Népal et l'ouvrage concernant les musulmans du Tibet publié sous le titre : *Récit d'un voyageur musulman au Tibet* (Paris, Klincksieck, 1973) forment un ensemble présentant des documents et des observations sur les musulmans de l'Himalaya du XVIIIe siècle à nos jours.

Cette recherche présente deux versants. Elle retrace d'abord l'implantation des différents groupes de musulmans dans cette région. Décrivant la situation actuelle de chacun d'eux, j'ai essayé ensuite de retrouver son origine. Partant de la conception que se font les intéressés eux-mêmes de leur propre passé, j'ai essayé de la contrôler et de la corriger, dans la mesure du possible, par des documents originaux : la description ethnographique a donc été le point de départ pour une recherche historique, si l'histoire est bien la mise en relation d'événements du point de vue d'un groupe donné qui en est le sujet. Cette recherche m'a entraîné dans deux directions : j'ai montré d'une part comment des musulmans du monde rural se sont établis dans le Teraï et comment une de leurs "castes", celle des fabricants de bracelets de verre (Curauṭe) s'est implantée dans les montagnes. D'autre part, j'ai retracé les itinéraires de ces grands commerçants et voyageurs que sont les Kashmīrīs : partant de la plaine du Gange, ils ont établi des colonies dans la vallée de Kathmandou et au Tibet central.

L'autre versant est plus systématique, en raison même de son objet : il s'agissait de replacer ces minorités musulmanes dans le cadre sociopolitique des pays d'accueil. Si ce travail, faute de compétence, n'a pu qu'être esquissé pour le Tibet, en revanche l'abondante documentation

historique et juridique accessible pour le Népal permet de dégager la logique des institutions et d'expliquer très précisément la place accordée aux musulmans.

Cette opposition de deux versants est aussi bien celle de deux points de vue : celui des musulmans d'une part, celui des hindous (ou des tibétains) de l'autre. Ce sont ces derniers qui en définitive imposent l'ordre auquel les musulmans, venus d'ailleurs et sans pouvoir politique, doivent se soumettre. L'étude des musulmans établis chez eux est celle d'un cas limite qui permet de tester le fonctionnement de leurs institutions.

Je tiens à remercier ici tous ceux qui ont rendu possible ce travail : si l'essentiel de la documentation concernant les musulmans du Népal et du Tibet a été recueilli à mes frais de 1964 à 1967, j'ai pu, en 1967-68, compléter mon enquête sur les Curauṭe grâce à une mission accordée par la R.C.P. Népal dirigée alors par le professeur J. Millot ; puis en 1969, la R.C.P. Népal, dirigée alors par Corneille Jest, a financé un séjour de trois semaines à Londres, pour un travail dans les archives de l'India Office Library. A l'occasion d'une mission accordée en 1970-71 par les professeurs L. Dumont et M. Biardeau dans le cadre du Centre d'études indiennes de sciences sociales, j'ai pu recueillir des compléments d'information. Je remercie aussi le Laboratoire d'ethnologie de Nanterre qui a assuré les frais de mise au point et de publication du *Récit d'un voyageur musulman au Tibet*.

Je remercie collectivement tous mes informateurs musulmans qui m'ont adopté chez eux et ont accepté de répondre à mes questions et de communiquer leurs documents qu'ils considéraient comme très précieux : je tiens à nommer plus spécialement Maulvī Abū-l-Ḥasan, Dr Muḥammad Moḥshin de Kathmandou, et 'Abd-ul-Karīm Miyā de Samjur.

Je remercie aussi les historiens népalais qui m'ont aidé à trouver et interpréter les documents, et spécialement Bābu Rām Ācārya, Mahē Candra Regmī, Dhan Vajrācārya et Prayāg Rāj Sharma.

Enfin je remercie tous ceux qui ont inspiré et guidé ce travail, et qui m'ont aidé à le mener à son terme : A.W. Macdonald, les professeurs Louis Dumont, Madeleine Biardeau, Lucien Bernot et Eric de Dampierre en France, M. Richardson en Angleterre, et le professeur Theodore Riccardi aux Etats-Unis.

Paris, le 14 août 1974

SYSTÈME DE TRANSLITTÉRATION UTILISÉ

Urdu	Romain	Devanagarī	Urdu	Romain	Devanagarī
ء	,		پھ	ph	फ़
آ	â	आ	ز	z	ज़
ب	b	बा	ز	zh	ज़
بھ	bh	भ	س	s	स
پ	p	प	ش	ś ou sh	श <sup>ou</sup> ष
پھ	ph	फ	سی	ṣ	स
ت	t	त	سی	ṣ	स
تھ	th	थ	ط	t	त
ٹ	t̤	ट	ظ	ẓ	ज़
ٹھ	t̤h	ठ	ع	‘	
ث	ṯ	स	غ	gh	ग
ج	j	ज	ف	f	फ
جھ	jh	झ	ق	q	क
چ	c	च	ک	k	क
چھ	ch	छ	کھ	kh	ख
ح	ḥ	ह	گ	g	ग
خ	kh	ख	گھ	gh	घ
د	d	द	ل	l	ल
دھ	dh	ध	م	m	म
ڈ	ḍ	ड	ن	n	न
ڈھ	ḍh	ढ	و	w, v, ū, o	व उ ओ
ذ	z	ज़	ہ	h	ह
ر	r	र	ی	y, ī, e	य ई ए
ڑ	ṛ	ड़			

## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	7
Introduction.....	13

### *Première partie*

## RÉPARTITION ET HISTOIRE DES MUSULMANS DU NÉPAL

### Chapitre premier. — *Les musulmans du Teraï*

1. Distribution.....	19
2. Histoire.....	19
3. Situation socio-économique.....	25
<i>Appendice : Les Musulmans du Teraï intérieur</i> .....	29

### Chap. II. — *Les musulmans de la vallée de Kathmandou*

1. Histoire.....	31
1.1. Les origines.....	31
1.2. Au XVIIIe siècle : sous les rois newars.....	34
1.3. Sous la dynastie de Gorkha.....	40
1.3.1. Fin du XVIIIe siècle	
1.3.2. Première moitié du XIXe siècle	
1.3.3. Seconde moitié du XIXe siècle	
1.3.4. Début du XXe siècle	
2. Situation actuelle.....	48
2.1. Nombre et répartition.....	48
2.2. Les Kashmīrīs.....	49

2.3. Les Hindustānīs . . . . .	52
2.4. Rapports entre Kashmīrīs et Hindustānīs . . . . .	52
<i>Appendice : Migrations</i> . . . . .	55

Chap. III. — *Les musulmans des montagnes de l'Ouest*

1. Préliminaires . . . . .	57
1.1. Appellations . . . . .	57
1.1.1. Termes d'adresse	
1.1.2. Termes de référence	
1.1.3. Termes d'argot	
1.2. État de la question . . . . .	62
2. Nombre et répartition . . . . .	65
2.1. Données . . . . .	65
2.2. Nombre . . . . .	68
2.3. Distribution des Curauṭe . . . . .	70
2.3.1. Région géographique	
2.3.2. Milieu humain	
2.4. Les Curauṭe dans leurs villages . . . . .	80
3. Histoire . . . . .	89
3.1. Avant l'unification du Népal : des origines à 1788 . . . . .	89
3.1.1. Contexte historique	
3.1.2. Présence des Curauṭe au Népal	
3.1.3. Origine	
3.1.4. Circonstances de l'arrivée	
3.1.5. Conclusion	
3.2. Sous les rois de Gorkha : 1788 à 1846 . . . . .	139
3.2.1. Contexte historique	
3.2.2. Présentation des documents	
3.2.3. Analyse systématique des données	
3.2.4. Conclusion	
3.3. Sous le régime de Rana : 1846 à 1951 . . . . .	171
3.3.1. Contexte historique	
3.3.2. Réorganisation administrative	
3.3.3. Transformations économiques	
3.3.4. Évolution de la pratique religieuse	
3.3.5. Conclusion	
3.4. Après 1951 : épilogue . . . . .	186

*Deuxième partie*

LES MUSULMANS  
ET LE DROIT NÉPALAIS

Chapitre premier. — *Le droit népalais*

1. Documents concernant le droit népalais . . . . .	193
2. Élaboration et application du droit . . . . .	195

3. Contenu du droit népalais . . . . .	197
3.1. Sources de ce droit . . . . .	197
3.2. Contenu . . . . .	198
3.3. Statut des personnes . . . . .	199
3.4. Les musulmans dans le droit népalais. . . . .	200

Chap. II. — *Les musulmans en tant qu'adeptes d'une religion non hindoue*

1. La religion hindoue et les autres religions . . . . .	201
2. Droits et restrictions accordés aux musulmans. . . . .	203
2.1. Liberté de pratique religieuse . . . . .	203
2.2. Interdiction de l'abattage des bovins . . . . .	204
2.3. Interdiction du prosélytisme . . . . .	204
3. Origines de cette législation . . . . .	207

Chap. III. — *Statut des musulmans dans la hiérarchie des castes*

1. État de la question jusqu'en 1853 . . . . .	211
2. Statut des musulmans par rapport aux castes pures . . . . .	212
2.1. Critères de l'acceptation de l'eau et du toucher . . . . .	212
2.2. Autres critères . . . . .	214
3. Statut des musulmans par rapport aux autres castes impures mais non intouchables . . . . .	217
4. Statut des musulmans par rapport aux castes intouchables. . . . .	218
5. Droit népalais et droit traditionnel hindou . . . . .	220

Chap. IV. — *Clauses concernant les musulmans en matière de parenté et d'adultère*

1. Délimitation du sujet . . . . .	223
2. Les degrés prohibés . . . . .	224
2.1. La parenté dans le droit népalais. . . . .	224
2.2. Exogamie de la lignée. . . . .	224
2.3. Lévirat . . . . .	226
2.4. Les parents croisés et les alliés . . . . .	226
3. Mariage et adultère . . . . .	228
3.1. Objet de la législation. . . . .	228
3.2. Les Curaute . . . . .	228
3.3. Les autres musulmans. . . . .	229
4. Conclusion. . . . .	231

Chap. V. — *La notion de statut (jāt)* . . . . . 233

Notes.....	237
Bibliographie.....	259
Index.....	267
Table des illustrations.....	277
Table des matières.....	279

ACHEVÉ D'IMPRIMER  
LE 19 DÉCEMBRE 1977  
PAR JOSEPH FLOCH  
MAITRE-IMPRIMEUR  
A MAYENNE  
N° 6222